

EXTRAIT**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris

Commune de



☎ 02 38 92 40 72

L'an deux mil vingt-six, le 28 septembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, s'est réuni en session extraordinaire, à la salle polyvalente communale Florimond Raffard, sous la présidence de Monsieur Guy MEZARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 septembre 2026.

Présents : Guy MEZARD, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Bernard BOURASSIN, Sylviane CAILLE, Christiane DENIZARD, Anne GUEUGNON, Richard HOURDEQUIN, Jimmy PAUVERT, Gérald POPHILLAT, Jérôme RAFFARD, Caroline VANI.

Absents excusés : Stéphane JACOB (procuration donnée à Richard HOURDEQUIN), Florence QUIGNON (procuration donnée à Angélique BEAUDOIN).

Secrétaire de séance : Jimmy PAUVERT.

Nombre de Conseillers

- En exercice 14
- Présents 12
- Votants 14

Objet : Décision Modificative Budgétaire n° 2 – Budget Assainissement M49 2026

Délibération n°67/2026

En préambule, Monsieur le Maire précise qu'à la demande du S.G.C. de Montargis, il est nécessaire d'apporter une modification à la délibération n°55/2026.

Monsieur Le Maire expose : afin de pouvoir amortir des frais d'études non suivies de travaux relatifs au renouvellement de l'autorisation de rejet de la S.T.E.P. de La Borde comptabilisés au c/203 en 2022 et en 2023, il convient d'une part d'ouvrir des crédits supplémentaires aux comptes c/6811 pour un montant de 1 384 € et d'autre part de créer le compte c/2803 en l'approvisionnant pour un montant de 1 384 €. Les biens concernés sont les suivants :

Compte	Libellé	Montant (€)	N° bien
2803	Acompte Frais d'étude renouvellement autorisation rejet S.T.E.P. La Borde (2022)	968.80	182
2803	Solde Frais d'étude renouvellement autorisation rejet S.T.E.P. La Borde (2023)	415.20	185
Total :		1 384.00	

Monsieur le Maire propose que l'ouverture des crédits aux comptes correspondants se réalise en effectuant la décision modificative budgétaire comme suit :

FONCTIONNEMENT – M49					
DEPENSES			RECETTES		
68 (042)	6811 « Dotation aux amortissements »	1 384 €			
61 (011)	61523 « Réseaux »	- 1 384 €			
Total DEP FONCT :		0 €	Total REC FONCT :		0 €

INVESTISSEMENT – M49					
DEPENSES			RECETTES		
21	2158 « Autres »	1384 €	28 (040)	2803 « Frais d'études.... »	1 384 €
Total DEP INVEST :		1384 €	Total REC INVEST :		1384 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le projet de décision modificative ci-dessus.

Appelé à s'exprimer et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer la décision modificative budgétaire telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Monsieur Le Maire
Guy MEXARD.



Monsieur Le Secrétaire de séance,
Jimmy PAUVERT.

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Jimmy Pauvert.